



Forum ministériel organisé à l'occasion de la Journée africaine des télécommunications et des TIC de 2021 sous

le thème : «Développement des compétences numériques pour la transformation numérique de l'Afrique »

le 7 décembre 2021 de 11h00 à 12h30 (en virtuel)

Contexte

L'Afrique doit rattraper son retard sur le reste du monde, dans l'adoption des technologies 4IR telles que l'IA, le Big Data, l'IoT, la réalité augmentée et la robotique qui révolutionnent tous les secteurs économiques et contribuent à augmenter l'efficacité, la productivité et la valeur. Le pouvoir de transformation de l'économie numérique pourrait largement bénéficier au secteur agricole, financier, de la santé, minier, du tourisme et des transports africains, pour n'en citer que quelques-uns. Par ailleurs, les technologies émergentes offrent aux pays africains la possibilité de doter leurs populations jeunes des compétences qui leur permettront de profiter des millions d'opportunités d'emplois existants ou futurs résultant des nouvelles inventions et applications de technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le monde.

La région africaine, bien que désireuse de rivaliser avec d'autres régions pour tirer parti des opportunités émergentes, est confrontée à un manque de compétences, y compris l'infrastructure nécessaire et les politiques et stratégies de soutien.

L'Afrique a besoin de compétences numériques comme un socle de compétences qui lui permettront de former et de préparer tous les citoyens à la 4IR et aux autres technologies émergentes. Le manque de ces compétences continuera d'être un frein à la croissance, à l'emploi et à l'inclusion sociale en Afrique.

Conscients de ce déficit, l'UAT et ses membres ont accordé la priorité au développement des compétences numériques en tant qu'impératif stratégique pour la croissance de la région, tel qu'intégré dans le pilier 4 de l'actuel Plan stratégique 2019-2022. Le plan stratégique exhorte l'UAT et ses membres à créer des ressources humaines adéquates dans le secteur des télécommunications / TIC et engage l'UAT à développer un cadre type pour les compétences numériques, y compris le cas particulier des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins spéciaux.

En application de son plan stratégique, l'UAT a élaboré un cadre des compétences numériques. Ce modèle pourrait servir de guide aux États membres pour développer et établir leurs propres programmes de compétences numériques. Ce cadre type vise à permettre à l'Afrique de réagir et d'exploiter les atouts uniques qu'offre sa population jeune pour tirer parti de la puissance des technologies émergentes, à l'instar de la 4IR.

Actuellement, au nombre des principales préoccupations de l'Afrique figurent l'amélioration et le développement de l'entrepreneuriat, la création des opportunités d'emploi dans les secteurs du savoir et traditionnel et, surtout, l'exploitation des technologies numériques qui permettraient d'offrir plus de possibilités à plus de jeunes pour les aider à se lancer dans l'économie numérique émergente.

Ce cadre de référence des compétences numériques propose des politiques et des stratégies favorables à l'introduction des compétences numériques dans le programme scolaire, notamment pour les personnes handicapées et ayant des besoins spécifiques. Il vise à aider les États membres de l'UAT et les parties prenantes à comprendre et à aborder les tendances, les lacunes et les projections sous-jacentes afin de développer et de mettre en œuvre des initiatives nationales généralisées de formation aux compétences numériques pour réaliser des économies numériques prospères. Le présent document de stratégie décrit la façon dont les pays africains peuvent s'y prendre pour combler le fossé qui existe entre les compétences numériques requises et les opportunités qu'ouvre l'économie, aussi bien au niveau national que mondial. Le cadre met également en exergue un certain nombre de forces que les pays peuvent appliquer, ainsi que des lacunes que les pays doivent combler afin d'atteindre la masse critique et les compétences numériques de qualité nécessaires pour soutenir une économie numérique locale dynamique ayant un impact positif dans la région.

Les États membres de l'UAT peuvent appliquer les éléments clés du cadre à leurs stratégies nationales pour garantir l'alignement et l'harmonisation de leurs initiatives de transformation numérique avec les cibles et objectifs régionaux, continentaux et mondiaux.

En tant qu'Union, l'UAT est convaincue que ses États membres s'inspireront de ce kit pratique pour prendre les mesures qui s'imposent en vue de l'adoption d'un programme massif de développement des compétences numériques - pouvant servir de passerelle pour l'accomplissement du potentiel et de la promesse de notre avenir numérique.

C'est dans ce sens que l'UAT appelle ses membres à dédier la journée du 7 décembre 2021 à la commémoration de la création de l'Union africaine des télécommunications, à travers une réflexion sur le développement des compétences numériques dans le contexte du cadre de référence des compétences numériques élaborées par l'UAT. Cette tribune permettra aux membres et aux parties prenantes de partager leurs expériences en vue de construire un mouvement régional engagé dans le développement des compétences numériques en prélude à la 4IR sur le thème « ***Développement des compétences numériques pour la transformation numérique de l'Afrique*** ».

Événement phare

L'UAT voudrait donc commémorer cette journée en organisant une table ronde ministérielle d'une heure et demie au cours de laquelle les États membres de l'UAT examineront et présenteront le développement des compétences numériques de leurs pays/régions respectifs tout au long du forum.

PROJET DE PROGRAMME

Modérateur du forum : Le Secrétaire général de l'UAT

Temps accordé	Sujet	Conférenciers
Session d'ouverture		
11h00-11:10	Discours de bienvenue	Le SG de l'UAT M. John OMO
11:10-11:15	Séance photos	
11:15-11:30	Discours liminaire sur le ré outillage de la main d'œuvre pour l'émergence des entreprises sociales et commerciales en Afrique.	Excellence Secrétaire de Cabinet, Ministère des TIC, Kenya (TBC)
11:30-11:40	Présentation de la valeur ajoutée du développement des compétences numériques sur la suffisance des entreprises sociales et commerciales émergentes en Afrique	Conférenciers : Excellence, Ministre Ministère des TIC, Sénégal (TBC)
11:40-11:50	Présentation de la valeur ajoutée du développement des compétences numériques sur l'efficacité des entreprises sociales et commerciales émergentes en Afrique	Excellence Ministre Ministère des TIC, Malawi/Afrique du Sud (TBC)
12h00-12h10	« Les ressources virtuelles peuvent-elles contribuer à la production efficace et suffisante des biens et services de consommation tout en respectant l'environnement ?	Excellence Ministre Ministère des TIC, Tunisie/Maroc (TBC)
12h10–12h20	Les jeunes constituent non seulement le segment le plus important de la démographie numérique en Afrique, mais aussi celui qui enregistre le taux de chômage le plus forts. « Quelle serait la solution clé numérique pour libérer les blocages à la transformation de l'Afrique ?	Excellence, Ministre Ministère des TIC, Tchad /Guinée équatoriale (TBC)
12h20–12h25	Débats, session de questions-réponses	
12h25-12h30	Synthèse et discours de clôture	Le SG de l'UAT M. John OMO